

Brazzaville, le 15 novembre 2019

L'évaluation parlementaire des politiques publiques et l'enregistrement complet des naissances au cœur des échanges d'expériences parlementaires francophones au Congo

L'APF a organisé un séminaire parlementaire d'information et d'échanges, à Brazzaville, les 14 et 15 novembre 2019, sur « *Le contrôle parlementaire et l'évaluation des politiques publiques* » à l'attention de 180 parlementaires congolais participants.

Mme Angélique Ngoma, députée (Gabon), ancienne ministre, présidente de Commission et membre du Bureau international de l'APF, M. Eric Forest, sénateur du Canada, M. Loïc Hervé, sénateur de la République française, Mme Micaela Marques de Sousa, Représentante de l'UNICEF-Congo et M. Philippe Péjo, Conseiller au secrétariat général de l'APF, ont animé ce séminaire.

Les deux journées de travaux ont permis aux parlementaires des différents pays représentés d'échanger, de **confronter leurs expériences concrètes**, en particulier **sur les enjeux et les institutions d'évaluation parlementaire des politiques publiques** et les spécificités de l'évaluation bicamérale canadienne, française et gabonaise.

En outre, en lien avec l'UNICEF-Congo, et à quelques jours du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, un volet a été réservé au cas concret de l'évaluation de la politique congolaise d'enregistrement des naissances, 10 mois après la tenue à Brazzaville d'un précédent séminaire parlementaire de l'APF qui avait notamment porté sur la lutte contre le fléau des « enfants sans identité ». **Avec un taux d'enregistrement à l'état civil de 96% des enfants de moins de 5 ans, l'objectif de 100% est donc réalisable à court terme au Congo, afin de répondre à l'engagement politique de l'APF de faire de l'espace francophone, le 1^{er} espace mondial à « zéro enfant sans identité ».** A cet égard, dans certains territoires tests de la République du Congo, des progrès significatifs ont été réalisés en quelques mois seulement et **les parlementaires congolais sont pleinement engagés et mobilisés.**

Les premiers éléments d'analyse du **questionnaire d'évaluation** des participants ont montré une satisfaction avérée des députés et sénateurs congolais, avec une note moyenne attribuée de **7,65 sur 10**. Dans les conclusions, les participants ont notamment souhaité la mise en place d'un Réseau des parlementaires congolais chargé des questions d'évaluation.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.